



DELIBERATION DU CONSEIL DE L'AGGLOMERATION D'AGEN

Séance du 6 Avril 2017

OBJET : 2017/13_APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2016 DU TRESORIER PRINCIPAL D'AGEN MUNICIPAL

Nombre de délégués en exercice : 66	L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE SIX AVRIL A 18H30 LE CONSEIL D'AGGLOMERATION D'AGEN s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur JEAN DIONIS DU SEJOUR
Présents : 48	M. DIONIS DU SEJOUR, M. CHOLLET, Mme IACHEMET, M. FELLAH, M. PINASSEAU, Mme LAUZZANA, M. LUSSET, Mme BOULMIER, Mme GROLLEAU, M. PECHAVY, Mme KHERKHACH, Mme GALISSAIRES, M. EYSSALET, M. DEZALOS, M. LAUZZANA, Mme JUILLIA, Mme VERLHAC, M. DUBOS, Mme TANASSICHIOU, Mme MAILLARD, M. CONSTANS, M. GARCIA, M. MIRANDE, Mme LOUBRIAT, M. DELBREL, Mme CAMBOURNAC, M CAUSSE, M. BUISSON, M. PONSOLLE, M. PLO, M. GRIMA, M. DE SERMET, M. GUATTA, M. GILLY, Mme BONFANTI-DOSSAT, M. LABADIE, M. TANDONNET, M. GINCHELOT (<i>suppléant de M. PIN</i>), M. PRADINES, M. DELOUVRIE, M. DAUZON (<i>suppléant de Mme JULIEN</i>), M. MOYNIE, M. FOURNET (<i>suppléant de Mme LAMENSANS-GARIBALDI</i>), M. COLIN, Mme GALAN, M. LABORIE, M. DREUIL et Mme LAFFORE.
Absents : 18	Mme BRANDOLIN-ROBERT, Mme MAIOROFF, M. HERMEREL, Mme FRANCOIS, M. GUIGNARD, M. DUPEYRON, Mme CASSAN-GABRIELE, M. DEBLADIS, Mme LEBEAU, M. PANTEIX, M. TREY D'OUSTEAU, Mme RICHON, Mme BARAILLES, M. MEYNARD, M. BOCQUET, Mme MEYNARD, M. SARRAMIAC et M. BACQUA.
Pouvoirs : 10	M. DUPEYRON à M. DIONIS du SEJOUR, Mme FRANCOIS à M. CHOLLET, Mme MAIOROFF à M. LUSSET Mme LEBEAU à M. DEZALOS, M. TREY D'OUSTEAU à M. LAUZZANA, M. PANTEIX à Mme JUILLIA, M. MEYNARD à M. GARCIA, Mme BARAILLES à M. MIRANDE, M. BOCQUET à Mme BONFANTI-DOSSAT, Mme MEYNARD à M. DELBREL.
Date d'envoi de la convocation en recommandé : 31/03/2017	

Expose :

Les comptes de gestion 2016 du Trésorier Principal d'Agen Municipale sont arrêtés aux résultats globaux retracés dans les tableaux suivants :

Budget Principal

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	26 755 581,88	24 274 346,16	-2 481 235,72
Fonctionnement	80 999 162,20	87 788 762,63	6 789 600,43

Budget ZAE

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	9 899 897,56	18 366 628,93	8 466 731,37
Fonctionnement	17 921 677,53	12 511 589,29	-5 410 088,24

Budget Technopole Agen-Garonne (TAG)

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	13 869 001,78	15 420 659,97	1 551 658,19
Fonctionnement	15 650 823,92	13 701 420,73	-1 949 403,19

DSP Aduction eau potable

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	3 588 813,25	2 227 800,93	-1 361 012,32
Fonctionnement	1 432 311,72	2 564 316,05	1 132 004,33

Regie Eau Le Passage

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	902 456,97	762 346,50	-140 110,47
Fonctionnement	1 136 295,66	1 073 054,59	-63 241,07

DSP Assainissement

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	6 375 863,42	6 291 710,20	-84 153,22
Fonctionnement	2 478 034,09	3 005 573,63	527 539,54

Régie Assainissement Le Passage/St Hilaire de Lusignan

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	461 130,31	266 538,97	-194 591,34
Fonctionnement	917 084,13	1 067 484,22	150 400,09

Régie Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	0,00	2 625,43	2 625,43
Fonctionnement	145 257,77	186 949,88	41 692,11

Budget Transport

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	1 776 353,33	1 361 854,68	-414 498,65
Fonctionnement	7 574 298,40	7 574 298,40	0,00

Budget Prestation entretien voirie

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	141 662,87	141 662,87	0,00

Vu l'article L. 1612-1 à 19 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L. 5211-36 qui renvoie aux articles L. 2311-1 à L. 3243-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion rendu par le Receveur de l'Agglomération d'Agen,
Vu le détail des opérations globales de l'exercice 2016 établi au regard du compte de gestion,
Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice,
Considérant que la comptabilité du Receveur de l'Agglomération d'Agen est régulière et n'a donné lieu à aucune observation,

La Commission des Finances informée en date du 29 mars 2017,
Le Bureau communautaire consulté en date du 30 mars 2017.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
après en avoir délibéré à l'unanimité
DECIDE

D'APPROUVER les comptes de gestion de l'exercice 2016 du Trésorier Principal d'Agen Municipale.

Le Président
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de
cet acte
informe que la présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à
compter des formalités de publication et de transmission
en Préfecture

Affichage le 20 / 04 / 2017

Télétransmission le 20 / 04 / 2017

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Président

Jean DIONIS du SEJOUR